

OFS: «Aide sociale au sens large de 2006 à 2014»

- Aide sociale au sens large de 2006 à 2014
- Rédaction : Regula Schlanser, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 08.08.2017, 30 pages.



L'aide sociale constitue le dernier filet du système de protection sociale suisse. Il existe en Suisse de nombreuses autres prestations sociales sous condition de ressources qui interviennent en amont de l'aide sociale et en réduisent les charges. De grandes différences sont toutefois observées entre les cantons en ce qui concerne le nombre et le type de ces prestations sociales.

Cette publication présente les prestations des cantons dans leur diversité, mais aussi dans leurs points communs ainsi que l'évolution de la législation ces dernières années. Elle comprend également le calcul des dépenses et des taux de bénéficiaires de l'aide sociale au sens large, tout comme les différences entre cantons en la matière et l'évolution des statistiques ces dernières années.

Pour mémoire, les catégories de prestation de l'aide sociale au sens large : aide sociale au sens strict, aides à la famille, aides aux personnes âgées et aux personnes invalides, aides au logement, aides aux chômeurs, avances sur pensions alimentaires, prestations complémentaires de l'AVS et l'AI.

- En 2014, les prestations complémentaires pèsent le plus lourd dans les prestations, avec 59.8% des dépenses. Suit l'aide sociale au sens strict avec 32.8% des dépenses.
- En chiffres absolus, ces deux prestations représentent 7.8 milliards.

ndlr: une synthèse remarquable

[Télécharger l'étude](#)